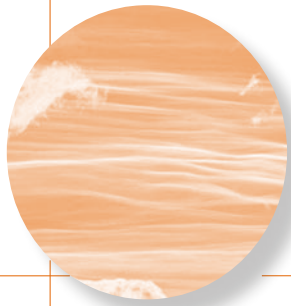


QUELQUES IDÉES D'ARTICLES SUR DES QUESTIONS CONCERNANT LE PROTOCOLE DE MONTRÉAL



- 95 % des substances appauvrissant la couche d'ozone réglementées par le traité mondial connu sous le nom de Protocole de Montréal ont été éliminés. Toutefois, l'élimination du reliquat s'avèrera difficile.
- Le régime mondial de protection de la couche d'ozone aurait permis, selon les estimations, de prévenir des dizaines de millions de décès résultant de cancers ainsi que des centaines de millions de cas de cancer et de cataracte.
- Les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone sont réglementés par deux traités distincts, le Protocole de Kyoto et le Protocole de Montréal, dont les enjeux sont cependant liés.
- Le Protocole de Montréal permettra d'éliminer plus de 25 milliards de tonnes de gaz à effet de serre (exprimées en équivalent CO₂), donc plus que le Protocole de Kyoto ne prévoit d'éliminer au cours de sa première période d'engagement.
- Le Protocole de Montréal a-t-il incité les pays à se convertir à des gaz favorisant les changements climatiques, nuisant ainsi aux efforts déployés pour faire face à ces changements?
- Pourquoi le bromure de méthyle s'est-il avéré plus difficile à éliminer que les autres substances chimiques?
 - Certains agriculteurs ont-ils encore vraiment besoin de recourir à ce pesticide?
 - Pourquoi certains pays ont-ils, contrairement à d'autres, été capables d'éliminer le bromure de méthyle?
 - Les dérogations à l'élimination du bromure de méthyle sont-elles vraiment indispensables?
- Un pays considèrerait, à un moment donné, que le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone ne le cédait en importance qu'au trafic de cocaïne. Le commerce illicite de ces substances redeviendrait-il un problème majeur au terme de la période d'élimination?
- Le régime juridique applicable à la couche d'ozone renforce les capacités. Il a permis l'établissement d'un Service national de l'ozone dans 140 pays en développement, aidant ainsi ces pays à s'acquitter de leurs obligations conventionnelles, comme en témoigne le taux de respect élevé.
- Si le Protocole de Montréal est efficace, pourquoi le trou dans la couche d'ozone a-t-il été plus large que jamais en 2006?
- Pourquoi dit-on parfois que le Protocole de Montréal fonctionne mieux que le Protocole de Kyoto?
- La décision prise, dans le cadre du Protocole de Kyoto, de financer la réduction des émissions de certains gaz à effet de serre dans les pays en développement a-t-elle nui à la mise en œuvre du Protocole de Montréal?
- Le Fonds multilatéral a affecté plus de deux milliards de dollars au transfert de technologies afin d'aider plus de 135 pays en développement à protéger la couche d'ozone.
- Plus d'un million et demi de tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone ont été éliminés. Cependant, le Groupe de l'évaluation technique et économique du Protocole souligne que les quantités en réserve sont nettement plus importantes et qu'elles vont, tôt ou tard, être rejetées dans l'atmosphère, relançant du même coup l'appauvrissement de la couche d'ozone. Que fera le Protocole à cet égard?



- Les pays développés déversent-ils sur les pays en développement leur matériel obsolète tributaire des CFC, entravant ainsi l'élimination de ces substances. Et qu'advient-il de tout ce matériel quand il n'y aura plus de CFC?
- En 2007, le principal problème sera les HCFC. A cet égard, plusieurs Parties ont soumis des propositions tendant à accélérer l'élimination de ce groupe de substances, qui contribuent à la fois à l'appauvrissement de la couche d'ozone et au réchauffement de la planète.